

Les testaments de Jeanne Barret, première femme à faire le tour de la terre, et de son époux périgordin Jean Dubernat

par Sophie MIQUEL

Jeanne Barret (1740-1807), compagne de Philibert de Commerson, fut la première voyageuse à faire le tour du monde, clandestine, dans l'expédition de Bougainville. Elle joua un rôle essentiel dans la confection et la sauvegarde des collections naturalistes de Commerson qui seront étudiées par Lamarck, Jussieu, Buffon... Puis, elle épousa un Périgordin, Jean Dubernat (1737-1817), et résida de longues années à Saint-Aulaye de Breuilh (aujourd'hui Saint-Antoine-de-Breuilh). Des nouvelles données de succession, provenant des registres et actes notariés, et des testaments conservés aux Archives départementales de la Dordogne viennent compléter les informations sur sa vie. Le but des présentes pages est de fournir des pistes de recherches aux historiens, romanciers ou scénaristes, ce personnage historique étant un sujet d'étude actuel.

Jeanne Barret est la première femme à avoir accompli un tour du monde, embarquée clandestinement, travestie en matelot, dans l'expédition de Bougainville en 1766 avec son compagnon Philibert de Commerson, né

à Chatillon-sur-Chalarnonne le 18 novembre 1727, médecin naturaliste du roi. Son identité féminine étant démasquée à Tahiti, ne pouvant rester à bord car les femmes étaient interdites sur un navire, le couple est débarqué à l'Isle de France, actuelle île Maurice, en 1768. À son retour, Louis XVI va la gracier et même lui accorder une pension.

Une partie de cet épisode est narrée dans le récit de son voyage par Bougainville et par des contemporains. Les études historiques ou les publications romancées sont aujourd'hui très nombreuses sur ce sujet¹. Jeanne Barret est célèbre dans le monde entier pour cet exploit².

I. Le voyage de Jeanne Barret

Jeanne Barret est née dans le Morvan, à La Comelle, hameau de Laume, le 27 juillet 1740. En 1762, Philibert de Commerson, le médecin de Toulon-sur-Arroux, veuf, l'engage comme gouvernante, sa femme venant de décéder en donnant naissance à leur fils. En 1764, ils vont à Paris où Commerson rencontre les naturalistes du jardin du roi ; il est alors choisi pour accompagner Bougainville dans son voyage exploratoire du tour du monde. Jeanne Barret embarque comme matelot sous le nom de « Jean Baré ».

Tout au cours de ce voyage, Jeanne a aidé son compagnon dans l'observation et la collecte des échantillons naturalistes nouveaux pour la science ; plus de 3 000 espèces végétales nouvelles sont nommées, décrites, dont le Bougainvillier et l'Hortensia ; ils travaillent aussi sur la zoologie des poissons ou des oiseaux. Elle a participé aux travaux de collecte, de séchage de plantes et de mise en herbier, toujours difficiles en milieu humide. Bougainville a noté qu'elle ramassait des coquillages à chaque escale et sa participation aux travaux scientifiques est attestée dans les écrits des contemporains. Les récoltes de Commerson, qui se trouvent aujourd'hui dans de multiples herbiers, conformément à ses vœux, dont Paris, Montpellier, Lyon, Genève, Kew, Copenhague, ont été étudiées par de nombreux botanistes. La participation de Jeanne Barret n'est pas actuellement identifiée, son écriture n'est connue que par sa signature, ce qui empêche toute identification certaine d'étiquettes rédigées de sa main. Commerson, excellent dessinateur, n'a pas laissé de portrait de sa compagne. Il lui dédie une plante, *Baretia quivisia*³ (fig. 1), et la perruche Baret de l'île de Bourou⁴.

Embarqués à Rochefort le 1^{er} février 1767, sur le navire *L'Étoile*, ils font escale à Rio où ils retrouvent Bougainville parti sur la *Boudeuse* quelques mois

-
1. MAGUET, MIQUEL, RALUY, 2015.
 2. BIRABEN 2010 ; DELLUC 2010 et 2016.
 3. MONNIER *et al.*, 1993.
 4. LIGNEREUX, 2004.

plus tôt, à Montevideo, passent le détroit de Magellan, arrivent le 1^{er} avril à Tahiti, puis en Papouasie, aux Moluques, à Java, et le 8 novembre 1768 à l'Isle de France.

Sur cette île, de 1768 jusqu'à son décès le 13 mars 1773, Commerson va écrire, collecter et décrire plantes et animaux. Il est accueilli par l'intendant Pierre Poivre qui le loge et le fait rémunérer. Sans sa compagne, il va herboriser sur l'île de la Réunion, où il achète un esclave de l'âge de son fils, et à Madagascar. Travaille avec lui le dessinateur Jossigny qui se plaindra du caractère difficile du naturaliste. L'intendant suivant, Maillard, l'accablera de divers tracass⁵.

En 1774, à l'Isle de France, se retrouvant seule, Jeanne Barret se charge de rassembler les collections et manuscrits de Philibert de Commerson, son défunt compagnon. Maillard inventorie 34 caisses qui arriveront à Lorient où elles attendront quatre ans, le Museum et les héritiers de Commerson bataillant pour leur propriété. Buffon en mettra dans son grenier, on les découvrira plus tard, Lamarck, Lacépède et Jussieu vont en utiliser une partie dans leurs études ou en échanger contre d'autres spécimens. L'herbier Commerson de Paris est aujourd'hui intégré à l'herbier général du MNHN de Paris. Des caisses ont été perdues, d'autres sont stockées dans les locaux de la compagnie des Indes, les livres de l'appartement de Paris, rue des Boulangers, où ils résidaient, sont vendus. Commerson est décédé avant de publier ses découvertes et ses notes sont dispersées. Il avait vendu ses biens avant son départ et emprunté de l'argent. Dans son testament, il reconnaît le rôle de Jeanne Barret en lui léguant une partie du contenu de l'appartement de Paris⁶.

Les étiquettes d'herbier sont parfois étonnantes et à interpréter avec prudence. Dans l'herbier Ventenat⁷, conservé à Genève⁸, sur une planche



Fig. 1. *Baretia quivisia*, Isotype, *Ababella bonafidia*, herbier de Montpellier. Plante récoltée à la Réunion et dédiée à Jeanne Barret par Commerson, envoyée à M. Banck en 1781, herbier Planchon.

5. MOREL, 2016.

6. LAISSUS, 1978 ; MONNIER *et al.*, 1993.

7. Chanoine naturaliste de l'expédition à la recherche de Lapérouse, décédé en 1794 à Port Louis.

8. La collection de Genève trouve son origine dans les achats par Benjamin Délessert de multiples herbiers dont ceux des frères Ventenat et de Commerson.

d’herbier de *Boea*, collectée par Commerson, figure cette notice : « Boea, du nom de Melle Beau, nièce d’un chanoine du chapitre St Honoré, qui suivit Commerson dans ses voyages, et fut reconnu pour femme par les otâitiens malgré son déguisement. Isle Praslin ». Beau était le patronyme de la défunte épouse de Commerson et de son frère, François Beau, le tuteur de son fils. Pour l’instant, il n’est connu aucune parenté entre Jeanne Barret et la famille Beau et l’information de cette note est étrange.

Après le décès de Commerson en 1773, Jeanne Barret épouse à Port Louis (île Maurice), le 17 mai 1774, Jean Dubernat, un sous-officier du régiment Royal Comtois, originaire du Périgord. Ils rentrent en métropole. Jean Dubernat est à Sainte-Foy-la-Grande en 1775, il signe au mariage de son frère François.

Peu d’informations nous sont ensuite parvenues sur leur vie au retour de ce voyage. Les hypothèses et les romans abondent sur son lieu de résidence, Morvan ou Périgord, mais pas de courriers ni de récits directs. Les documents d’état civil retrouvés ici nous éclairent sur la vie de cette intrépide voyageuse revenue en France, et qui semble mener une vie « ordinaire et aisée » au milieu de ses proches. C’est François Bordes, alors directeur des Archives de Dordogne, qui identifie en 1993 l’acte de décès de Jeanne Barret, le 6 août 1807, à Saint-Aulaye, aujourd’hui hameau de la commune de Saint-Antoine-de-Breuilh⁹.

Nous venons de localiser de nouveaux documents aux Archives départementales de la Dordogne (ADD) : les testaments de Jeanne Barret et Jean Dubernat, des actes notariés et d’enregistrement, qui nous renseignent sur le parcours de ces voyageurs du XVIII^e siècle et leur vie familiale¹⁰.

II. Les héritiers de Jeanne Barret (27 juillet 1740 - 6 août 1807)

Les tables de succession de Vélines en 1807 indiquent que Jeanne lègue son bien en usufruit à son époux Jean Dubernat, puis à des parents. Elle est dénommée « Dubarret Jeanne » dans le registre (fig. 2). Les documents

9. MIQUEL, 2002 et 2008.

10. Tables de succession de Vélines (ADD, 367 Q 1, Jeanne Barret, p. 29) ; trois testaments de Jeanne Barret (ADD, 3 E 7056, 7 pluviôse an 13, n° 67 ; 1^{er} floréal an 13, n° 129, 8 messidor an 13, n° 188 ; notaire Jean Bernard, Saint-Aulaye-de-Breuilh) ; testament de Jean Dubernat (ADD, 3 E 7055, 1^{er} floréal an 13, n° 130 ; notaire Jean Bernard, Saint-Aulaye-de-Breuilh) ; tables de succession de Saint-Méard (ADD, 314 Q 1, Jean Dubernat, p. 46) ; actes civils de Saint-Méard-de-Gurçon (ADD, 311 Q5) ; testament de Jean Dubernat (ADD, 3 E 3951, 28 novembre 1814, enregistré le 20 janvier 1818 ; notaire Noujarède, Vélines) ; minutier du notaire Jean Bernard (ADD, 3 E 7055). Un acte de partage passé devant notaire Dangereau à Fougueyrolles le 9 mars 1814, enregistré 18 mars 1814, n’a pas été retrouvé aux ADD.

N°	Nom	Désignation
146	Dieu	pierre
147	Barbaret	Jeanne
148	Dudol	Marianne

Fig. 2. Table de succession, Vélines, 1807 (ADD, 367 Q 1).

d'enregistrement n'ont pas encore été trouvés. L'héritage se monte à 10 300 F, somme importante dont on peut se demander l'origine¹¹.

Au décès de Jeanne Barret, son époux est absent, mais les témoins cités sur son acte de décès sont des proches de la famille : Pierre Bordes et Joseph Rolland, neveux de son époux (fils et gendre de Marie Dubernat, la sœur et marraine de Jean Dubernat, son mari).

Jeanne Barret a donc rédigé un nouveau testament à son installation en Périgord. Son héritier n'est pas Archambeau Commerson, le fils de son premier compagnon, comme il est écrit régulièrement dans la bibliographie. Il était de coutume de rédiger un testament avant de partir pour un voyage long et périlleux ; à son départ en 1767, Jeanne, seule, son enfant étant décédé, avait désigné le fils de son compagnon comme héritier¹². Depuis, elle est mariée, installée en Périgord avec la famille Dubernat.

Jeanne a, dans le Morvan, un frère Pierre (né en 1734), une sœur Jeanne (née en 1737) et des demi-frères et sœurs suite aux trois autres mariages de son père¹³. La sœur de Jeanne Barret-Dubernat, autre Jeanne Barret (1737-1777), s'est mariée le 12 février 1754 à Dettey avec Antoine Gigon. Veuve, elle se remarie, le 5 juin 1759, à Thil-sur-Arroux, avec Jean Lanoisellée. Elle a au moins deux enfants, Romain Gigon et Françoise Lanoisellée. Cette sœur décède en 1777 et Jeanne la voyageuse accueille ses neveux auprès d'elle. Ils vont s'installer définitivement en Aquitaine. Romain, résidant à Sainte-Foy-la-Grande depuis 5 ans, épouse à Gensac Elisabeth Bechade le 8 juin 1785. Françoise Lanoisellée épouse Pierre Gausson à Fougueyrolles le 22 novembre 1785. Une de ses filles est servante chez Jeanne Barret-Dubernat et aura une part spéciale lors de l'héritage. La voyageuse Jeanne Barret aura donc rassemblé en Périgord une partie de sa famille du Morvan.

11. Pour information, les gages de Jeanne étaient de 100 livres par an, la pension accordée à Commerson lors de sa résidence à Port Louis est de 2 000 livres annuelles, la pension annuelle accordée à Jeanne en 1784 est de 200 livres. La succession de son beau-frère, François Dubernat, décédé le 23 juillet 1810, enregistrée le 13 janvier 1811, se monte à 2 600 F (ADD, 367 Q 1).

12. En 1807, Archambeau Commerson a fondé une famille, a des enfants et possède une belle situation à Toulon-sur-Arroux dont il deviendra maire ; il a probablement oublié celle qui fut sa gouvernante après le décès précoce de sa mère à sa naissance en 1762. Il a ensuite été élevé par le curé François Beau, le frère de sa mère, donc son oncle maternel. On peut se demander quelles furent les relations qu'il a pu avoir avec sa famille paternelle et ses nombreux oncles et tantes avec qui son père avait probablement peu d'échanges, vu son originalité de caractère et sa situation de concubinage.

13. Archives départementales de Saône-et-Loire.

Jeanne Barret, en l'an 13, fait rédiger trois testaments par Jean Bernard, notaire à Saint-Aulaye-de-Breuilh, qui désignent très précisément ses héritiers¹⁴.

Dans un premier testament, du 7 pluviôse an 13, Jeanne Barret désigne ses héritiers universels : son neveu Pierre Barret, maçon à Luzy (Nièvre), son neveu Romain Gigon, bonnetier à Gensac (Gironde), et sa nièce Françoise Lanoisellée, mariée à Gausсен à Fougueyrolles. Elle donne 100 francs à une filleule, Jeanne Pennaud, et 100 francs « aux pauvres mendiants de la commune de Saint-Aulaye ». Toutefois, ces legs ne seront effectifs qu'après le décès de son époux Jean Dubernat à qui elle laisse en usufruit la totalité de ses biens, comme rédigé dans leur contrat de mariage. Elle précise rédiger ce testament pour que ses héritiers ne puissent inquiéter son époux. Au décès de Jean Dubernat, les neveux et la nièce de Jeanne Barret hériteront en trois parts de ses biens meubles et immeubles. Néanmoins, elle donne à Romain Gigon et Françoise Lanoisellée sa « garde-robe et linge de corps » dont ils pourront disposer dès son décès. Elle révoque tout testament antérieur et, donc, élimine Archanbeau Commerson, et signe d'une belle écriture « Janne Barret » (fig. 3).

Dans un deuxième testament, daté du 1^{er} floréal an 13, elle donne à sa petite-nièce Gausсinte, sa servante, fille de Jean Gausсен et Françoise Lanoisellée, sa garde-robe. Elle lui lègue également 600 francs et ses meubles. Gausсinte ne pourra récupérer ces deux derniers legs qu'après le décès de Jean Dubernat, à qui Jeanne Barret a donné l'usufruit de tous ses biens. Elle a également prévu de laisser aux pauvres de la commune la somme de 100 francs, payables après la mort de son époux. Ses héritiers sont, comme

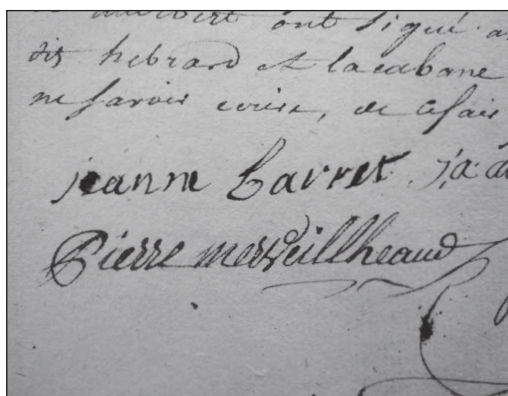
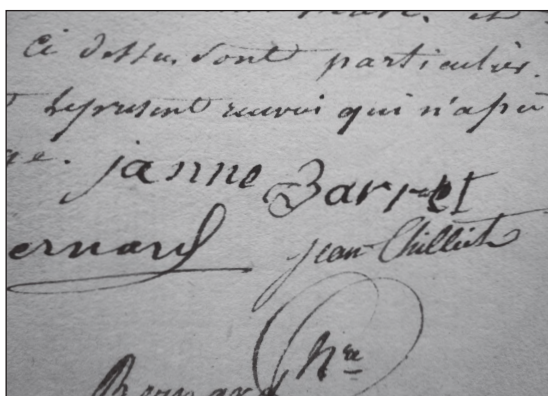


Fig. 3. Signatures de Jeanne (Janne) Barret (testaments, ADD, 3 E 7056).

14. ADD, 3 E 7056, n° 67, 129, 188.

dans le testament précédent, ses trois nièces et neveux. Elle signe « Jeanne Barret ».

Enfin, le 8 messidor an 13, un troisième testament, enregistré le 13 octobre 1807 à Montpon, est rédigé chez le même notaire, plus simple :

« Je donne et lègue au dit Jean Dubernat [mon] mari la jouissance pleine libre et entière de tous les biens meubles et immeubles que j'aurai à mon décès pour par lui en jouir sa vie durant sans aucun trouble le dispensant entièrement de donner caution ni le reliquat à personne. Je donne et lègue aux pauvres mendians de la commune de Saint Aulaye la somme de deux cents francs pour leur être payée dans l'année du décès de mon dit mari et si j'étais survit dans l'an de mon décès par mes héritiers bas nommés. J'institue pour mes héritiers généraux et universels Romain Gigon, bonnetier, demeurant à Gensac, aussi mon neveu, et Françoise Lanoisellée, ma nièce, mariée avec le nommé Gaussen, charpentier, demeurant commune de Fouguerolles, pour recueillir après la mort de mon mari tout ce qui composera ma succession et de la partager entre eux par portions égales. Dit la testatrice, je casse révoque et annule tout autre testament et dispositions faites avant celui-ci. »

Trois testaments sont ainsi rédigés successivement, se simplifiant à chaque fois. Des légataires disparaissent pour des raisons qui nous sont inconnues : sa filleule Jeanne Penaud, sa petite-nièce et servante Gaussinte, Pierre Barret son petit-neveu. Jeanne insiste beaucoup sur le fait que son époux doit avoir jouissance de la totalité de ses biens. La part versée aux pauvres double dans le dernier testament, indiquant la générosité de notre voyageuse, présente au baptême de son filleul, Pierre Gaussen, le 8 mai 1791 à Fougueyrolles. Sa nièce Françoise va disparaître le 4 janvier 1807, quelques mois avant sa tante, laissant plusieurs enfants. Les descendants de Romain Gigon, marchand, demanderont des passeports à Bordeaux pour Buenos Aires, La Nouvelle Orléans et Valparaiso. Les parcours de Romain et Françoise auront été transformés par l'accueil de leur tante en Périgord, par la communication de sa connaissance géographique et sociale du monde et l'éducation qu'elle a pu leur transmettre, puis par les biens que posséderont les descendants, devenant propriétaires au lieu d'être de simples métayers. On peut imaginer Jeanne Barret, après son tour du monde, installée en famille, éduquant sa nièce, âgée d'une dizaine d'année à son arrivée.

Le même jour, Jean Dubernat rédige aussi un testament dans lequel son épouse est désignée usufruitière de tous ses biens¹⁵. Après le décès de son épouse, ses meubles seront légués à Jeanne Dubernat, sa servante (et sa nièce), 100 francs iront aux pauvres, et le reste sera partagé entre François Dubernat

15. ADD, 3 E 7056, n° 130.

(1725-1810) son frère, Marie Dubernat sa sœur et ses 3 enfants, Léonard Dubernat (1740- ?), autre frère. Sa femme étant décédée avant lui, il rédigea un autre testament, en 1814.

Pour les époux Dubernat, la première priorité est de laisser au conjoint survivant l'usufruit des biens. Ils privilégient aussi les nièces qui vivent avec eux et n'oublient pas les pauvres, se souvenant qu'ils ont été démunis. Jeanne Barret, bien qu'installée en Périgord, a gardé contact avec sa famille qu'elle n'oublie pas.

III. Les héritiers de Jean Dubernat (19 septembre 1737 - 18 décembre 1817)

Le testament, les registres paroissiaux, les généalogies, l'état civil permettent de préciser les liens de parenté entre Jean Dubernat et ses neveux et nièces. En cette vallée de Dordogne, les religions s'entremêlent et les tracés de paroisses sont mouvants. Les actes d'état civil et des registres paroissiaux ont été trouvés en ligne sur le site des Archives départementales de la Dordogne dans la rubrique Saint-Antoine-de-Breuilh qui regroupe plusieurs paroisses et communes : Saint-Pierre de Breuilh, Sainte-Eulalie, Saint-Aulaye, Breuilh en Montravel, Saint-Antoine de Breuilh, qui ne sont pas détaillés ici.

Jean Dubernat, né à Saint-Aulaye le 19 septembre 1737, est fils de Pierre Dubernat, métayer du sieur Lapouyade, et d'Anne Penaud, mariés le 25 juin 1732. Il a une sœur aînée, Marie, qui est sa marraine, et deux frères, François (1729-23 juillet 1810) et Léonard (28 février 1740- ?). Il décède à Saint-Aulaye le 18 décembre 1817 aux Graves (le cadastre indique les propriétés appartenant à Jean Dubernat dont la maison aux Graves, parcelle 496-73).

Son dernier testament, qui révoque tout testament antérieur, est daté du 28 novembre 1814¹⁶. Il se présente comme capitaine du bataillon du département de la Dordogne, propriétaire agriculteur aux Graves, commune de Saint-Aulaye, marié avec Jeanne Barret, sans enfant.

Il donne et lègue les biens meubles et objets mobiliers quelconques à Jeanne Dubernat cadette, sa nièce demeurant avec lui dans la maison qu'il habite aux Graves, et ceux de la maison de métayer, cour, grange, « chay », sol, jardin et autres petits édifices. Il donne et lègue à Marie Dubernat, sa sœur, veuve de Jean Rolland, une pension annuelle viagère jusqu'à son décès, 6 hectolitres de blé et 2 barriques de vin rouge. Enfin, il partage les terres, qu'il possède en indivis avec les héritiers de son épouse, entre divers membres de sa famille. Suit une énumération des pièces de terre avec une grande précision pour les localiser. Le 21 mai 1818, diverses personnes représentant les héritiers

16. ADD, 3 E 3951.

sont présents pour la succession. Rivière, Bordes, Pierre Massias, Pierre Courlaud, Lescalle signent le procès verbal.

IV. Une vie campagnarde

Ces documents sont révélateurs des relations de nos voyageurs avec leur famille. Jeanne désigne son mari usufruitier puis ses neveux et nièces. Jean n'oublie pas les héritiers de sa femme, et sa sœur, ses nièces et neveux. On peut supposer que les liens des mariés de l'Isle de France furent très solides. L'attention particulière de Jean Dubernat pour Marie Dubernat et ses enfants indique la place privilégiée que sa sœur a pu occuper, il n'oublie pas ses descendants. En revanche, nulle mention de Pétronille, fille de son frère François, dont le mariage eut lieu le jour du décès de Jeanne Barret.

La somme relativement importante de ces successions indique une vie aisée sur les rives de la Dordogne pour ces enfants de paysans métayers ou de manœuvre, aux faibles ressources. Une carrière militaire pour l'un, une grande curiosité pour l'autre leur ont fait mener une vie hors du commun qui se termine tranquillement, entourés des familles Dubernat et Barret. La pension accordée par le roi, versée par la République, a permis à Jeanne Barret de sortir du dénuement où elle se trouvait lorsqu'elle a sollicité une aide à son retour.

Ces documents d'archives nous apprennent beaucoup sur la personnalité de Jeanne Barret. Certes, ils écornent le mythe du roman d'amour et d'aventure entre le naturaliste et sa jeune gouvernante intrépide, transgressive, déguisée en matelot, prête à le suivre au bout du monde dans les îles des romantiques de Paul et Virginie. Jeanne Barret a été fidèle à Commerson jusqu'à son dernier jour, elle a sauvé ses manuscrits et ses collections. Ensuite, Jeanne Barret a tourné la page, a rencontré son époux périgordin ; ils ont probablement été un couple fidèle et uni, car dans leurs dernières volontés ils se désignent mutuellement usufruitiers. Dans son étude, C. Christinat¹⁷ rétablit le parcours de Jeanne Barret, évoque diverses erreurs écrites à son sujet et conclut que c'est à Périgueux que la suite se trouve. Effectivement, ces documents des archives de la Dordogne, complétés par l'état civil, sont riches de renseignements sur cette voyageuse.

C'est aussi une Jeanne sensible aux liens familiaux qui se révèle. Viennent vivre auprès d'elle les deux enfants de sa sœur décédée jeune et elle héberge une petite nièce qu'elle « dote » largement.

L'intrépide voyageuse se montre aussi une femme organisée, faisant fructifier son pécule et laissant derrière elle une somme d'argent dont

17. CHRISTINAT, 1996.



Fig. 4. *Solanum baretiae* (University of Louisville ©).
Plante récoltée et dédiée par Eric Tepe à
Jeanne Barret en 2012.

l'origine est à élucider. Aurait-elle gardé des contacts avec le monde naturaliste, vendu des souvenirs de son voyage, conservé des papiers de Commerson ?

D'autres recherches, que ces nouvelles données biographiques pourraient relancer, permettraient de découvrir des documents d'archives complémentaires, l'origine de la somme léguée, la carrière de Jean. L'extraordinaire parcours de Jeanne Barret dans sa jeunesse, son voyage, ses collectes de plantes, la sauvegarde des collections de Commerson donnent une dimension historique à ces actes. Il reste toutefois difficile d'identifier les travaux botaniques de Jeanne : les étiquettes d'herbier des collectes Commerson sont multiples, mais anonymes. Jeanne Barret a

participé à un travail scientifique de qualité et elle est à honorer autant pour ses compétences botaniques que pour son courage, sa témérité et sa curiosité. Un botaniste américain vient de lui dédier, en 2012, *Solanum baretiae*, un écho à *Solanum commersonii* récolté en 1767 à Montevideo (fig. 4).

S. M.

J'adresse mes remerciements à tous ceux qui m'ont aidée dans les services d'archives de Dordogne et de Saône-et-Loire, à l'Académie de Mâcon, aux herbiers de Montpellier, Genève, Lyon Université et Jardin Botanique, à Jeannine Monnier, Marie Louise Aujas, Nicolle Maguet, Brigitte et Gilles Delluc.

Bibliographie

- BIRABEN Jean-Noël, 2010. « Jeanne Barret la première femme qui a fait le tour du monde. Conférence du 4 août 2010 au siège de la SHAP », tapuscrit déposé à la SHAP.
- CHRISTINAT C., 1996. « Une femme globe-trotter avec Bougainville : Jeanne Barret (1740-1807) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol. 83, n° 310, p. 83-95 (http://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1996_num_83_310_3399).

- DELLUC Brigitte, 2010. « Compte rendu de séance du 4 août 2010, Jeanne Barret, J.-N. Biraben, résumé d'après les notes de l'intervenant », *BSHAP*, t. CXXXVII, p. 431-432.
- DELLUC Brigitte, 2016. « Courrier des chercheurs et petites nouvelles », *BSHAP*, t. CXLIII, p. 143 : P. Verbauwen signale la parution d'un article de *Tahiti info* « La vahiné blanche » (http://www.tahiti-infos.com/Jeanne-Baret-un-garcon-fut-la-Ire-vahine-popa-a-a-Tahiti_a143451.html).
- LAISSUS Y., 1978. « Catalogue des manuscrits de Philibert Commerson (1727-1773) conservés à la Bibliothèque centrale du Muséum national d'Histoire naturelle (Paris) », *Revue d'histoire des sciences*, vol. 31, n° 2, p. 131-162 (http://www.persee.fr/doc/rhs_0151-4105_1978_num_31_2_1557).
- LIGNERIEUX Yves, 2004. « Philibert Commerson, médecin-naturaliste du roi (1727-1773), ou la traversée inachevée », *Bulletin du centre d'étude d'histoire de la médecine*, 47, p. 7-51 (<https://www.researchgate.net/publication/274315074>)
- MAGUET Nicole, MIQUEL Sophie, RALUY Françoise, 2015. « Jeanne Barret, bibliographie », *Bulletin spécial n° 6 de la Société botanique du Périgord* (<http://jeannebarret.24.free.fr>).
- MIQUEL Sophie, 2002. « Une botaniste à Saint-Aulaye sur Dordogne en 1800 », *Bulletin de la Société botanique du Périgord*, n° 47, p. 4-5.
- MIQUEL Sophie, RALUY Françoise, 2008. « Jeanne Barret sur les rives de la Dordogne », *Bulletin de la Société botanique du Périgord*, n° 64, p. 8-9.
- MONNIER J., JOLINON J.-C., LAVONDES A., ELOUARD P., 1993. *Philibert Commerson, le découvreur du Bougainvillier*, Chatillon-sur-Chalarnonne, éd. Association de Saint-Guignefort (publié à l'occasion de l'exposition au Muséum d'Autun organisée par G. Pacaud), 191 p.
- MOREL J.-P., site Internet consacré à Pierre Poivre : <http://www.pierre-poivre.fr> (consulté en octobre 2016).
- VENTENAT, Herbar de Genève. *Boea*. échantillon G00300724 - n° SIB 224879/1 (<http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/cjb/chg/adetail.php?id=225097&base=img&lang=fr>) (consulté en octobre 2016).

Sources

- Archives nationales d'Outre-Mer, FRANOMCOLE 89, dossier de Philibert Commerson (*Commerson, Philibert, de Toulon-sur-Aroux, médecin botaniste et naturaliste du Roi, ayant accompagné M. de Bougainville dans son voyage autour du monde, puis chargé d'une mission dans les îles de France, de Bourbon, de Madagascar, mort en 1773 à l'île de France (1766/1781)*) (<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ark:/61561/up424zwtvtm.num=20.q=commerson>).
- Archives départementales de la Dordogne (<http://archives-num.cg24.fr>) :
- 367 Q 1 T : tables de succession de Vélines, Jeanne Barret, p. 29.
 - 3 E 7055 : notaire Jean Bernard, Saint-Aulaye-de-Breuilh, testaments de Jeanne Barret, 1 floréal an 13, n° 129 ; 7 pluviôse an 13, n° 67 ; 8 messidor an 13, n° 188.
 - 3 E 7055 : notaire Jean Bernard, Saint-Aulaye-de-Breuilh, testament de Jean Dubernat, 1 floréal an 13, n° 130.
 - 314 Q 1 : tables de succession de Saint-Méard, Jean Dubernat, p. 46.
 - 311 Q 5 : actes civils de Saint-Méard-de-Gurçon.

- 3 E 3951 : notaire Noujarède, Vélines, testament de Jean Dubernat, 28 novembre 1814, enregistré le 20 janvier 1818.

Archives départementales de Saône-et-Loire (<http://www.archives71.fr>).

Archives départementales de la Gironde (<http://archives.gironde.fr>).